



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N° 1

Réunion plénière du : 26 aout 2021

A : 18h30

Lieu : Yvetot

Président : M. BOUGUERN Samy.

Membres présents : Mme SALEM Sadia, MM. Philippe GRISEL, CHANDELIER Thierry,

Membres excusés : MM PAUMIER Anthony, HERBERT Stéphane

Assistent à la réunion : Mme PORTELLO Françoise, représentante du Comité de Direction du D.F.S.M.
MM. FERET Romain, Président du D.F.S.M, DAJON Philippe, Secrétaire Général du D.F.S.M,
M. COLARD Serge, membre de la Commission Départementale des Calendriers.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Féminines sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

MISE EN PLACE DE LA 1^{ère} PHASE DES CHAMPIONNATS U13F, U15F ET CRITERIUM SENIORS FEMININS

CHAMPIONNAT U13F

14 clubs engagés répartis en 2 groupes en match aller simple



Groupe A (7 équipes)

- FUSC BOISGUILLAUME
- GRPT USMEF/FCRPE,
- US QUEVILLY ROUEN METROPOLE
- MONT SAINT AIGNAN
- C.M.S. OISSEL
- STADE DE SOTTEVILLE
- FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Groupe B (7 équipes)

- ESM GONFREVILLE L'ORCHER
- SC FRILEUSE
- FC LE TRAIT DUCLAIR
- ENT.MOTTEVILLE/CROIXMARE
- SC OCTEVILLE S/MER
- AS OURVILLE EN CAUX
- O PAVILLAIS

CHAMPIONNAT U15F

15 clubs engagés répartis en 2 groupes en match aller simple

Groupe A (8 équipes)

- GRAND QUEVILLY FC
- GRPT USMEF/FCRPE
- A.L. DEVILLE MAROMME
- STADE DE SOTTEVILLE
- SAINT AUBIN FC
- EU FC
- FC DIEPPE
- FC OFFRANVILLE

Groupe B (7 équipes)

- AS FAUVILLAISE
- ESM GONFREVILLE L'ORCHER
- SC FRILEUSE
- AS MONTIVILLIERS
- FC LE TRAIT DUCLAIR
- O PAVILLAIS
- FC BOUCLE DE SEINE



CRITERIUM SENIORS FEMININS

28 clubs engagés répartis en 3 groupes en match aller simple

Groupe A (9 équipes)

- US AUFFAY
- O BELMESNIL
- EU FC
- AS GOURNAY EN BRAY
- US NESLE HODENG
- FC NEUFCHATEL EN BRAY
- YERVILLE FC
- FC SOMMERY
- FC DE LA VARENNE

Groupe B (10 équipes)

- A HOULMOISE BONDEVILLE
- CAUDEBEC SAINT PIERRE FC
- CO CLEON
- GRAND QUEVILLY FC
- MONT AINT AIGNAN
- FC BARENTIN
- ENT.MOTTEVILLE/CROIXMARE
- AM JOSEPH S CAULLE BOSC LE HARD
- FC LOUVETOT
- US DE LA PRESQU'ILE

Groupe C (9 équipes)

- LE HAVRE FC 2012
- CS GRAVENCHON
- E.I. SAINT ANTOINE
- ENT.VALMONT / SAINT LEONARD
- US CAP DE CAUX CRIQUETOT
- US EPOUVILLE
- SOLIDARITE GOURNAY
- YVETOT AC
- FC CANY



§§§§

CHAMPIONNAT U18 F

La Commission réfléchit à l'organisation de cette compétition du fait du nombre restreint de clubs engagés (5 dont 4 en région rouennaise et 1 en région dieppoise).

FESTI PITCH U13 FEMININ

Toutes les équipes engagées dans le championnat U13 F et les équipes féminines engagées dans le championnat U13 G ont l'obligation de participer à cette compétition.

- Finale départementale le 02/04/2022
- Finale régionale le 14/05/2022
- Finale nationale les 04 & 05/06/2022

§§§§

Le Président de la Commission,

Samy BOUGUERN

Le Secrétaire de séance,

Philippe GRISEL